



Durant l'année 2012, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), conjointement avec la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire (CRCI), a mené des interventions humanitaires auprès des communautés les plus touchées dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Une année à multiples épreuves, les besoins humanitaires résiduels se sont toujours fait ressentir, notamment dans les secteurs de la santé, de l'eau et de l'assainissement.

En parallèle, avec la réouverture graduelle des prisons, le CICR a effectué des visites auprès des personnes détenues en lien avec la crise dans le but de garantir que les détenus, quel que soit le motif de leur arrestation et de leur détention, soient traités avec dignité et humanité, conformément aux lois nationales et aux normes internationales.

SANTÉ

En étroite collaboration avec les infirmiers, médecins et sages-femmes de la CRCI, la clinique mobile déployée sur l'axe Bloléquin-Goya II a assuré 41'000 consultations médicales et administré 110'000 doses de vaccins.

Le CICR a apporté son assistance médicale de façon permanente à 4 centres de santé (Doké et Zéaglo, Sahibli et Péhé) et 2 hôpitaux généraux (Bloléquin et Toulepleu) et de façon ponctuelle au Centre hospitalier régional de Guiglo. Cet appui a permis aux centres de santé d'assurer 9'482 consultations et d'administrer 22'898 doses de vaccins. Les 2 hôpitaux généraux de Bloléquin et de Toulepleu ont assuré 15'657 consultations médicales, hospitalisé 412 malades et assuré 597 accouchements.

ASSISTANCE AUX PERSONNES RETOURNÉES

Durant l'année 2012, une assistance alimentaire a été fournie à 1'169 ménages déplacés ou retournés (7'014 personnes), soit au total 59 tonnes de riz, 12 tonnes de haricots, 5'845 litres d'huile dans 89 villages des départements de Zouan-Hounien, Bangolo, Toulepleu, Bloléquin, Sassandra et Danané.

Avec l'appui du CICR, 5'046 ménages retournés (30'276 personnes) ont nettoyé 5'046 hectares de plantation de café et cacao sous forme d'argent contre travail et ont reçu un total de 111'015'300 CFA dans 39 villages du département de Zouan-Hounien. 5'713 ménages retournés (34'278 personnes) ont reçu au total 110 tonnes de semences de riz, 55 tonnes de semences de maïs et 5'713 houes dans 59 villages des départements de Toulepleu, Bloléquin, Bangolo, Sassandra et Danané.

204 femmes, cheffes de ménage, ont reçu au total une subvention de 20'421'000 CFA pour lancer chacune une activité génératrice de revenu dans les villes de Duékoué, Bloléquin et Sinfra.

En 2012, 450 maisons ont été construites pour plus de 3'625 bénéficiaires sur un total de 799 maisons et 5'012 bénéficiaires à Toulepleu, Bloléquin, Sassandra, Bin-Houyé et Zouan-Hounien.

Afin de permettre un meilleur accès à l'eau potable, le CICR a réparé et installé de nouvelles pompes à motricité humaine, qui étaient soit endommagées soit volées durant la crise post-électorale : 11 nouvelles pompes installées dans la sous-préfecture de Tiobly (Toulepleu) et sur l'axe Lakota-Sago bénéficiant à 12'450 personnes et 30 pompes réparées et installées dans 16 villages de la sous-préfecture de Bangolo, au bénéfice de 14'000 personnes.

RÉUNIFICATION DES FAMILLES SÉPARÉES

122 enfants non accompagnés, réfugiés dans les pays frontaliers à la Côte d'Ivoire, ont été réunifiés avec leurs parents par le CICR ou grâce à son soutien. Au plus fort de la crise, le CICR avait identifié 837 enfants parmi lesquels 658 ont pu rétablir le contact avec leurs familles.

Plus de 1'000 messages Croix-Rouge ont été distribués à Guiglo, Man, et dans d'autres régions de Côte d'Ivoire.

DÉTENTION

Les délégués du CICR ont visité plus de 7'900 détenus au cours de 193 visites effectuées dans 69 lieux de détention provisoires et permanents sur l'ensemble du territoire ivoirien.

Dans les lieux de détention provisoires, les délégués du CICR ont mené des visites auprès des personnes arrêtées et détenues, afin de suivre leurs conditions de détention et leur assurer un traitement humain. Ainsi, 447 détenus de sécurité ont été suivis individuellement, dont 353 nouvellement enregistrés au cours de ces visites.

En soutien aux autorités pénitentiaires, le CICR a mis en place un système d'alerte de la situation nutritionnelle dans les Maisons d'arrêt et de correction (MAC) notamment, par la surveillance de la chaîne d'approvisionnement et de l'Indice de masse corporelle des détenus. Ainsi, 7'100 détenus ont été suivis dans 30 MAC et un support nutritionnel thérapeutique a été apporté à 427 détenus.

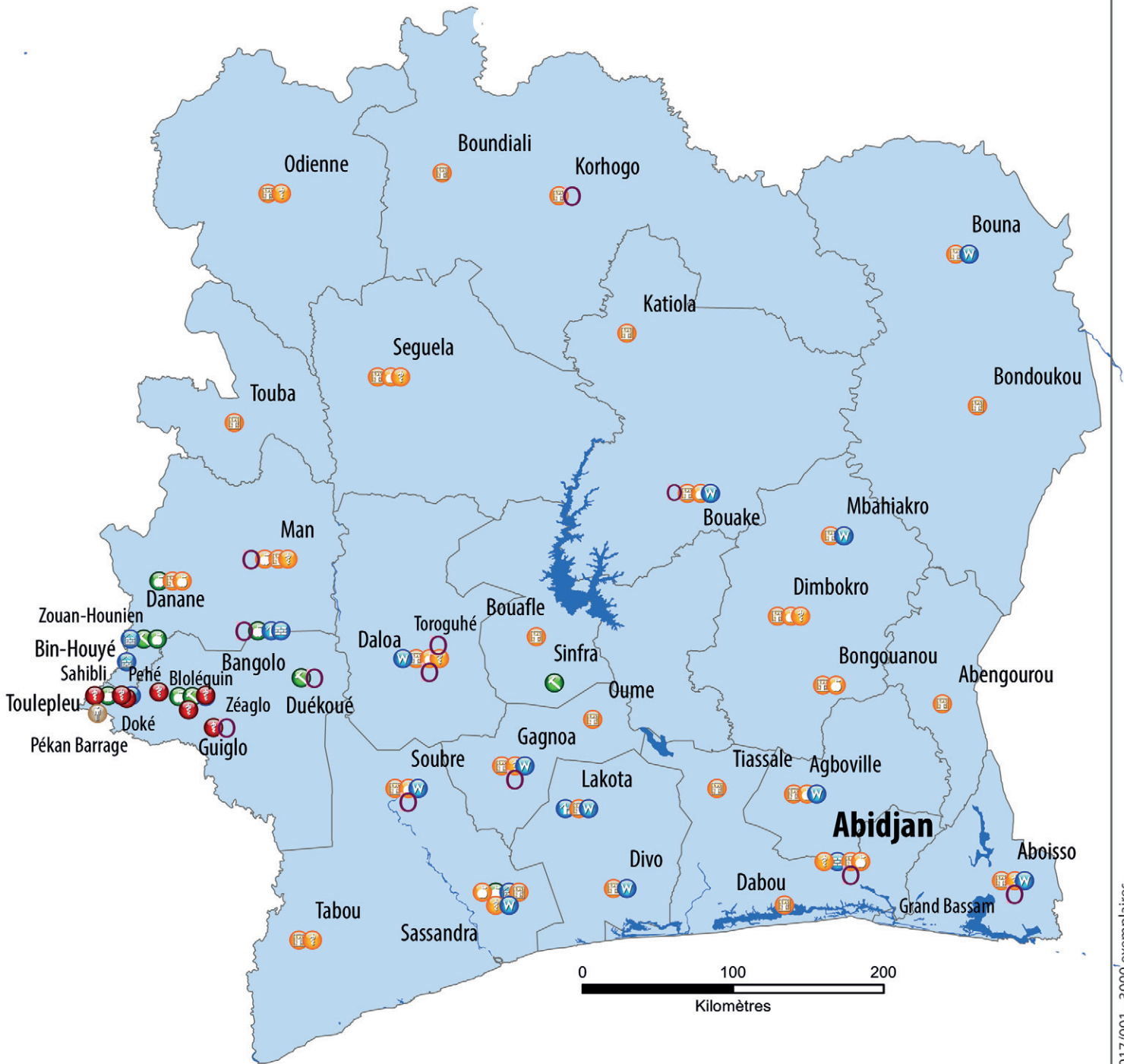
Le CICR a contribué à la prise en charge médicale et nutritionnelle de 199 cas de bérubéri enregistrés dans 10 MAC (Abidjan, Aboisso, Dimbokro, Sassandra, Seguéla, Daloa, Gagnoa, Man, Odienné et Tabou).

Des travaux de réhabilitation de cuisine ainsi que du système de distribution de l'eau et d'assainissement ont été effectués dans 12 MAC bénéficiant à une population carcérale de plus de 4'600 détenus.

PROMOTION DES PRINCIPES HUMANITAIRES

En faveur des porteurs d'armes, de la société civile, des médias et d'autres acteurs influents, le CICR organise régulièrement des activités pour promouvoir les principes humanitaires. Ainsi, plus de 2,500 éléments des forces armées déployés à travers le pays ont été sensibilisés.

Visant l'intégration du Droit international humanitaire (DIH) au sein des forces armées, le CICR a apporté son soutien technique dans les écoles de formation militaire auprès de 1'360 élèves et a appuyé l'installation officielle de la Cellule DIH au sein de l'État-Major Général des Armées en formant 20 instructeurs en DIH au sein de l'armée et de la gendarmerie nationale.



Légende

- Prise en charge médicale et nutritionnelle en détention
- Visite Détention
- Programme nutrition en détention
- Réunification familiale
- Diffusion du DIH
- Assistance médicale
- Nettoyage des plantations de café et de cacao
- Distribution alimentaire
- Construction d'habitat
- Réparation / Installation pompe motricité humaine
- Construction / Réhabilitation comité Croix-Rouge ivoirienne
- Réhabilitation de lieux de détention

Référence : NIA13058-CI-GEN-THM-Fait-et-chiffres-a4-150113 © CICR 2013

LA MISSION DU CICR

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le CICR a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.

DÉLÉGATION RÉGIONALE D'ABIDJAN
 Rue J47, lot n° 2261 - II Plateaux,
 01 BP 459, Abidjan 01
 Tél : 22 40 00 70
 Fax: 22 40 00 71
 email: abidjan@icrc.org